

FICHE DE RESERVATION

Nom et prénom du parent:

Nom et prénom de l'enfant:.....

Né(e) le :

Adresse complète (Rue et commune):.....

.....

N° de tél. :..... Mail :.....

J'ai besoin d'un transport en car : oui, le matin oui, le soir non

Merci de remplir le tableau, en cochant et en complétant les heures pour la garderie

		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Du 9 au 13 juillet	Centre de Loisirs					
	Garderie	Heure d'arrivée				
		Heure de départ				
Du 16 au 20 juillet	Centre de Loisirs					
	Garderie	Heure d'arrivée				
		Heure de départ				
Du 23 au 27 juillet	Centre de Loisirs					
	Garderie	Heure d'arrivée				
		Heure de départ				
Du 30 juillet au 3 août	Centre de Loisirs					
	Garderie	Heure d'arrivée				
		Heure de départ				
Du 20 au 24 août	Centre de Loisirs					
	Garderie	Heure d'arrivée				
		Heure de départ				
Du 27 au 31 août	Centre de Loisirs					
	Garderie	Heure d'arrivée				
		Heure de départ				

Quotient Familial:.....€ et je joins un acompte de :.....€

Date et signature des parents :



ACCUEIL DE LOISIRS ÉTÉ
Du 9 juillet au 31 août 2018
(fermeture du 6 au 17 août 2018)

LES FRIMOUSSES 3/6 ans
LES P'TITS LOUPS 6/11 ans

Organisateur:

Commune Le Mené
 Service Éducation
 La Croix Jeanne Even Collinée
 22330 LE MENÉ
 02 96 31 47 18

Directrices des Accueils de Loisirs

Juillet: DAVID Lucie, HERVE Rolande
 Août: GUELOU Emmanuelle, PECHEUX Daniel
 Renseignements: 02 96 31 47 18

Les Accueils de Loisirs «Les Frimousses» et les «Les P'tits Loups»
 seront ouverts du Lundi 9 juillet au vendredi 3 août 2018
 et du Lundi 20 au vendredi 30 août
 de 9H00 à 17H30.
 Possibilité de garderie avant ou après l'accueil de loisirs.



La fiche de réservation est à retourner à la Commune Le Mené avec
 l'attestation de Quotient Familial et l'acompte avant le 25 juin 2018

Attention:

Les inscriptions sont closes une semaine avant le début de l'Accueil de Loisirs.

L'Accueil de Loisirs « les Frimousses » situé à St Gouëno est ouvert aux enfants de 3 à 6 ans, « Les P'tits Loups » au Gouray est prévu pour les enfants de 6 à 11 ans.

Les garderies seront ouvertes de 7H30 à départ du car et de l'arrivée du car à 19H00 **sur inscription seulement.**

Un transport est proposé entre chaque commune et les accueils de loisirs. Les horaires et les lieux de passage vous seront communiqués ultérieurement.

Les enfants nés en 2012 ont le choix entre les 2 accueils de loisirs, il est impératif de se renseigner auprès des Directrices pour avoir leurs avis.

L'inscription est obligatoire deux jours minimum par semaine.

Tarifs de l'Accueils de Loisirs et de la garderie :

	Enfant habitant Commune Le Mené					Enfant hors Commune Le Mené
	Quotient Familial					
	0<567	568<727	728<921	922<1126	>1127	
2 jours	12,30€	14,30€	16,30€	19,30€	21,30€	+10% suivant le Quotient Familial
3 jours	18,45€	21,45€	24,45€	28,95€	31,95€	
4 jours	24,60€	28,60€	32,60€	38,60€	42,60€	
5 jours	30,75€	35,75€	40,75€	48,25€	53,25€	
Garderie Matin	0,70€	0,82€	0,94€	1,12€	1,23€	
Garderie soir	0,35€ la 1/2h	0,41€ la 1/2h	0,47€ la 1/2h	0,56€ la 1/2h	0,62€ la 1/2h	

Si exceptionnellement au-delà de 19h00: 2€ le 1/4 heure

Un acompte correspondant à 2 jours par semaine réservée vous sera demandé et restera acquis à la Commune Le Mené sauf en cas de force majeure ou sur certificat. Sans cet acompte, aucune inscription ne sera prise en compte, il sera déduit de votre facture en fin de centre.

Modes de paiement acceptés:

- ✓ L'acompte est à payer au service éducation de la Commune Le Mené : Espèces, chèques, chèques-vacances.

- ✓ Le solde sera à payer par prélèvement ou à réception de la facture soit dans une mairie déléguée ou au service éducation de la commune : Espèces, chèques, chèques-vacances, carte bancaire via le portail famille

- Si non communication du Quotient Familial, facturation au tarif de la tranche la plus élevée

- Si vous réservez et ne prévenez pas de l'absence de votre enfant avant la veille midi : facturation de la journée selon votre Quotient Familial sauf cas de force majeur avec justificatif et accord du responsable du service éducation

- Les familles qui, pour des raisons de difficultés financières, souhaitent procéder à un échelonnement des paiements, doivent formuler une demande auprès du service éducation qui prendra toutes dispositions à cet effet et qui pourra orienter les usagers vers le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

L'inscription à l'Accueil de Loisirs ne sera pas prise en cas d'impayées au service éducation et jusqu'à régularisation de la situation financière.

De nombreuses activités (découverte de sport, activités manuelles, bricolage, cuisine, atelier lecture, grands jeux...) seront proposées tout au long des semaines en rapport avec le thème retenu. Des balades à la demi-journée ou à la journée seront prévues ainsi qu'une sortie plage par semaine selon le temps.

Vous trouverez la fiche de réservation dans les mairies déléguées, à l'accueil de la mairie Le Mené ou sur le site internet de la Commune Le Mené, mais aussi dans les 2 accueils de loisirs.

La fiche de réservation et l'acompte sont à déposer auprès du Service Éducation à la mairie de la Commune Le Mené qui vous remettra à votre demande le Projet Educatif de la Commune Le Mené, le Projet Pédagogique des Accueils de Loisirs et le coupon d'acompte.

Si vous souhaitez plus de renseignements, vous pouvez prendre contact avec le Service Education au 02 96 31 47 18 ou par mail service-education@mene.fr

